

JBFIT
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : Avenue du Général de Gaulle,
Centre Commercial Les Campanelles, 34690 FABREGUES
838 115 319 RCS MONTPELLIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 10 OCTOBRE 2025

L'an 2025, le 10 octobre à neuf heures, la Société MONTET INVEST, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 2 711 100 euros, ayant son siège social 4 Rue de l'Amellau, 34725 ST ANDRE DE SANGONIS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 891 179 095 RCS MONTPELLIER,
Représentée par Monsieur Jean-Rémy MONTET, en sa qualité de président,

Associée Unique de la société JBFIT,

En présence de Monsieur Jean-Rémy MONTET, Président non associé de la Société,

A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Modification de l'article 32 des statuts,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associée Unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président et prenant acte de la démission de Monsieur Jordan BARRANDON de son mandat de Président à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président, sans limitation de durée :

Monsieur Jean-Rémy MONTET
Né à Montpellier le 15 septembre 1977
De nationalité française
Demeurant 4 Rue de l'Amellau 34725 SAINT ANDRE DE SANGONIS

Monsieur Jean-Rémy MONTET accepte les fonctions de Président et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique décide de supprimer de l'article 32 des statuts la nomination de l'ancien président sans qu'il y ait lieu de la remplacer par celle du nouveau président.

TROISIÈME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associée Unique
Pour la société MONTET INVEST
Monsieur Jean-Rémy MONTET

